



La Vie Avesnoise

www.avesnes-les-aubert.fr

N° 11 - Mai 2015



CADRE DE VIE

Gestion des espaces verts : tendre vers l'optimisation...p3



FINANCES

Le budget de la commune ...p4 et 5

INFOS PRATIQUES

Horaires de la mairie

Les guichets sont ouverts au public le lundi de 14h à 17h30, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

Inscriptions à l'accueil de loisirs sans hébergement de juillet.

Cet accueil fonctionnera du 6 au 31 juillet 2015. Devant le succès croissant des sessions d'accueil de loisirs, nous vous informons que les inscriptions sont prises uniquement les mardi 19, mercredi 20 et jeudi 21 mai 2015 de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30 à l'accueil périscolaire « L'île aux enfants ».

Les imprimés d'inscription sont disponibles en Mairie, à l'accueil périscolaire ou téléchargeables sur le site de la ville www.avesnes-les-aubert.fr.

Coupures d'électricité.

ERDF nous informe que des travaux sur le réseau entraîneront des coupures d'électricité le mercredi 13 mai de 9h à 13h pour la route de Solesmes et le lundi 18 mai de 9h à 12h30 dans la rue Karl Marx.

Permanences du Secours Populaire.

Le Secours Populaire vous reçoit de 14h à 15h30 le mardi 12 mai pour la vente de chèquiers et le vendredi 22 mai pour le libre service à la Maison de la Solidarité - 39 rue Henri Barbusse.
Contact : Mme LIBERT. Tél : 06.09.43.82.82.

Permanence du Secours Catholique.

Le Secours Catholique de la paroisse vous reçoit chaque 1^{er} mardi du mois de 14h à 15h30 à la Maison de la Solidarité - 39 rue Henri Barbusse.

Nouveaux horaires pour la ressourcerie d'Action.

La ressourcerie "le hangar" ouvre désormais ses portes du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

"Le hangar" organise également une brocante les 9 et 10 mai prochains, "Au Printemps, on prend le temps pour une brocante !". Venez nombreux pour soutenir l'économie circulaire et participer au développement social et environnemental.

7, rue du 19 mars 1962 à Avesnes-les-Aubert - action.ressourcerie@orange.fr - 03.27.82.29.82

Catéchisme.

Les inscriptions sont prises pour les enfants nés en 2007, le jeudi 4 juin à 17h15 à la Salle Notre Dame, rue Jules Ferry (face à la maison paroissiale). Cotisation : 27€.

Du nouveau chez Les Fées Relais.

L'association vous informe qu'un nouveau rayon « surgelés et fruits et légumes » est désormais à votre disposition. Les Fées Relais sont ouvertes du lundi au vendredi de 14h à 18h et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h au 157q rue Henri Barbusse à Avesnes-les-Aubert.

Bulletin mensuel d'informations municipales

3 rue Camélinat

59129 Avesnes-les-Aubert

Directeur de publication :

M. Alexandre Basquin

Photos, Conception, Rédaction :

Service Communication
de la Ville

d'Avesnes-les-Aubert

Impression : Imprimerie Le Lièvre

16 Avenue de Saint-Amand

59300 VALENCIENNES

Diffusion : 1800 exemplaires

Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2014

ISSN en cours

Numéros Utiles

Mairie : **03.27.82.29.19** - Fax : **03.27.82.29.11**

www.avesnes-les-aubert.fr

Services Techniques : **03.27.78.39.44**

C.A.P.A.H.D. : **03.27.82.29.17**

Accueil périscolaire « L'île aux enfants » : **03.27.82.29.04**

U.T.P.A.S. : **03.59.73.36.50**

Pompiers : **18** - Secours Médical : **15** - Gendarmerie : **17**

Médecin de garde : **03.20.33.20.33**

Pharmacie de garde : **08.25.74.20.30**

Syctomec : **03.27.37.78.03**

Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis : **03.27.75.84.79**

Gestion des espaces verts : tendre vers l'optimisation

Le printemps et le soleil pointant tous deux le bout du nez, la municipalité teste un nouveau modèle de gestion des massifs et d'entretien des espaces verts.

C'est tout d'abord l'acquisition d'une tondeuse autoportée, qui manquait cruellement, et qui va permettre de maximiser le temps, tout en étant toujours plus efficace.

Surtout qu'il existe 40 000 m² d'espaces verts (hors terrains de football) sur notre commune. Rien de moins !



Pour les massifs, la municipalité a fait le choix d'implanter des arbustes, des graminées et des vivaces. C'est ainsi un retour au naturel, aux formes, aux volumes et à la diversité des plantes.

Cela allie écologie à économie.

En effet, ce type de plantes, contrairement aux fleurs annuelles, passent l'hiver en terre et ressurgissent au printemps pour un fleurissement durable. Elles résistent beaucoup plus facilement aux maladies et demandent peu d'entretien et moins d'eau.

Enfin, l'esthétisme prévaut également au regard des multiples variétés qui présentent une palette de couleur et de formes illimitées.



Le tout, pour une ville au cadre de vie toujours plus agréable. Alors, attendons que ça pousse et voyons !

La placette rue Louise Michel en cours d'aménagement

Après une réunion, au début du printemps, avec les riverains qui habitent à proximité immédiate de la Maison du Patrimoine, la municipalité va engager quelques travaux sur la placette située dans la rue Louise Michel. Il s'agit de maximiser et d'améliorer cet espace, tout en tenant compte des remarques des habitants.

Les premiers travaux ont été réalisés gracieusement par la brigade des espaces verts de la 4C qui a coupé les deux arbres devenus trop imposants dans cet espace restreint. C'était là une nécessité car il y avait un risque évident au regard des racines qui tendaient à se loger sous les habitations. La municipalité va ensuite procéder au dessouchage et à la pose d'un enrobé en bitume afin de stabiliser le sol. Afin d'égayer cette placette, des jardinières au sol vont être créées, dans lesquelles seront plantés des massifs arbustifs.

Enfin, la bordure va être rabaissée à quelques endroits afin de faciliter et de sécuriser le passage des piétons et des personnes à mobilité réduite.



Le budget communal

Lors du Conseil municipal du 10 avril dernier, ont été discutés et adoptés le Compte Administratif 2014 et le Budget Primitif 2015.

Nous tenions à revenir sur les grandes lignes du budget municipal.



► Un Compte Administratif 2014 excédentaire

Le Compte Administratif reflète les dépenses et les recettes de l'année écoulée. Sur l'année 2014, pour ce qui concerne le fonctionnement de notre institution, les dépenses se sont élevées à 2.768.705,43 € (contre 2.880.864,78 € en 2013). Les dépenses se répartissent essentiellement comme suit : 51 % pour les dépenses de personnel ; 27,6 % pour les charges générales ; 15,3 % pour les charges de gestion courante, les charges financières et les charges exceptionnelles, ... Les recettes s'élèvent à 3.037.724,27 € (contre 3.144.306,94 €). Elles viennent pour 38,6 % des impôts locaux et des taxes diverses ; pour 45,9 % des dotations et participations de l'Etat et de divers organismes, ...

Au regard des efforts réalisés, la municipalité a ainsi dégagé un excédent net de fonctionnement de 269.018,84 € soit 5 576,68 € de plus qu'en 2013, avec pourtant des transferts de charges à assumer (rythmes scolaires notamment) et 106.582,67 € de recettes en moins.

Dans le contexte actuel, cette maîtrise des dépenses de fonctionnement est importante et préserver les marges de manœuvre budgétaires et ainsi ne pas sacrifier l'avenir.

Concernant les investissements, les dépenses se sont élevées à 1.294.553,18 € (essentiellement dûes au paiement des factures liées aux travaux du nouveau restaurant scolaire) et les recettes se sont, elles, élevées à 749.349,73 €.

► Un Budget Primitif 2015 : à la fois équilibré, maîtrisé et ambitieux

La municipalité a construit son budget 2015 (qui nous le rappelons est une maquette prévisionnelle avec des chiffres estimatifs) dans ce même esprit qui a guidé les élus l'année dernière, celui de **la maîtrise des dépenses**.

Il s'équilibre à 3.442.569,22 € pour la section de fonctionnement et à 1.616.348,64 € pour la section d'investissement. Le tout, pour un budget total de 5.058.917,86 € (contre 5.130.441,02 € pour le Budget Primitif 2014).

Il affiche notamment une politique d'investissement volontariste et la non augmentation des taux d'imposition.

Il s'agit d'avancer avec sens des responsabilités, de contraindre les dépenses de fonctionnement et de faire les efforts nécessaires en la matière pour continuer à investir.

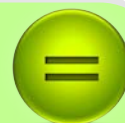
L'investissement est essentiel pour laisser une ville en phase avec son temps mais aussi pour dynamiser l'activité économique locale. Une ville qui investit est une ville qui vit.

► Des taux d'imposition inchangés

Cette année encore, la municipalité a fait le choix de maintenir ses taux communaux comme suit :

- ⇒ Taxe d'habitation : 14,20 % ;
- ⇒ Taxe sur le foncier bâti : 26,47 % ;
- ⇒ Taxe sur le foncier non bâti : 62,20 %.

Il n'y a donc **pas d'augmentation des taux**. C'est un réel effort et la municipalité entend tenir cette position tout le temps qu'elle le pourra.





☞ Un fort soutien aux associations avesnoises

Quand de nombreuses communes n'ont pas d'autre choix que de diminuer les subventions aux associations, la municipalité fait le choix audacieux de maintenir ses subventions portant l'enveloppe globale attribuée à **51.323 €** (voir le compte-rendu du Conseil Municipal du 10 avril 2015 ci-joint).

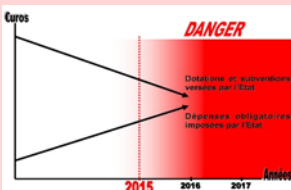
Au-delà des seules subventions, la commune soutient également le tissu associatif local par la mise à disposition de locaux, l'aide à la communication, la location de créneaux horaires à la halle de sports du collège, l'attribution de véhicules pour les déplacements, etc. Autant de soutiens appréciables.

⇒ Baisse de dotations d'Etat et transferts de charges

Le budget 2015 a été construit dans le contexte bien particulier que connaissent toutes les collectivités : celui de la diminution des dotations d'Etat et de la multiplication des transferts de charges.

Notre commune, après avoir reçu les notifications de l'Etat, subit une perte de **58 000 €** de Dotation Globale de Fonctionnement (dotation, créée en 1979, qui est un concours financier de l'Etat au budget des collectivités pour les soutenir dans leur fonctionnement courant). Cette baisse devrait être identique en 2016 et en 2017. La municipalité bénéficie toutefois d'une augmentation de sa Dotation de Solidarité Rurale (dotation qui concerne les petites communes) de 30 555 €, mais cela ne devrait valoir que pour la seule année 2015.

Les baisses successives et cumulées de dotations vont donc peser lourdement dans le budget.



A cela s'ajoute la prise en charge des rythmes scolaires mais aussi de l'instruction des documents d'urbanisme à partir du 1er juillet prochain, alors que cette instruction était dévolue jusqu'alors aux services de l'Etat.

Il s'agit donc d'être particulièrement vigilant.

Monsieur le Maire a d'ailleurs écrit au Président de la République afin de lui exprimer ses inquiétudes légitimes.



✓ Une vigilance accrue

La construction d'un budget est soumise à de nombreux indicateurs. Les deux principaux sont **le ratio de solvabilité et le ratio de rigidité**.

Le premier permet de vérifier la solvabilité d'une collectivité notamment au regard de sa capacité de désendettement. Pour notre commune, la capacité de désendettement est d'un peu plus de 3 ans (chiffre 2014)

alors que le seuil critique est de 15 ans. Toutefois, ce ratio va logiquement augmenter sous l'effet du nouvel emprunt contracté pour le restaurant scolaire.

Le ratio de rigidité, lui, mesure le taux de dépenses sur lequel une collectivité peut difficilement agir car les charges sont peu compressibles. Ce sont les dépenses de personnel, les intérêts d'emprunt, ou encore les contributions obligatoires. **Plus elles s'élèvent, plus le budget est dit « rigide » et plus les marges de manœuvres sont étroites.** En 2014, ce ratio s'élève à 57,72 % pour la ville (contre 53,99 % en 2011). Or, le seuil d'alerte est de 65 %. En la matière et au regard de l'augmentation constante de ce taux, la municipalité n'a pas d'autre choix que d'être particulièrement prudente. A noter d'ailleurs, que la part de remboursement de l'Etat pour les contrats aidés est passée de 75 % à 65 %, les 10 % en moins étant à la charge de la commune. C'est pourquoi, il est nécessaire, entre autres, de maîtriser fortement le poste lié aux charges de personnel, qui est le 1^{er} poste de dépenses.

RÉTROSPECTIVE

Retour en images



Félicitations au Baby Foot Avesnois qui a participé les 21 et 22 mars derniers au Championnat de France à Evry et qui a terminé vice-champion de France !



Comme chaque année, Noréade a procédé au nettoyage des canalisations.



Un concert flûte/alto/violoncelle de l'orchestre « Les Siècles », organisé par l'association Action et donné aux élèves de l'école élémentaire Joliot-Curie. Ceux-ci ont beaucoup apprécié la musique classique.



Les prestations de l'Harmonie Batterie Municipale et du Groupe Arpège ont ravi le public présent à l'occasion du traditionnel concert de Pâques.



Distribution de chocolats de Pâques aux enfants de l'école maternelle Danielle Casanova par les élus.

Bravo à Faustine Lefebvre et Louis Chatelain du TCA, tout deux nés en 1999 ! Faustine a remporté le tournoi de Cambrai (4^{ème} série) et Louis a échoué en finale à Haveluy (3^{ème} série) après 5 victoires face à des adversaires mieux classés ! Satisfaction du Comité du TCA qui voit là la reconnaissance de tout le travail effectué par les éducateurs, depuis maintenant quelques années, au sein de l'école de tennis.



Deux parcours du cœur ont été organisés. L'un à destination des enfants de l'école élémentaire Joliot-Curie. L'autre, ouvert à l'ensemble de la population.



Vif succès pour le 26^{ème} festival qui a rassemblé près de 600 majorettes du Nord-Pas-de-Calais et plus de 350 personnes dans le public.



Défilé, dépôt de gerbes et discours à l'occasion de la Commémoration de la Déportation le 28 avril dernier.



Des travaux de peinture ont été réalisés par la 4C sur nos voiries.



Installation de panneaux pour annoncer le passage du Tour de France dans notre commune le 7 Juillet prochain et ainsi exprimer toute notre fierté.

Le banquet des aînés



Le grand rendez-vous entre la municipalité et les aînés avesnois s'est déroulé le dernier dimanche d'avril et il a tenu toutes ses promesses avec une ambiance et une convivialité assurées !

Près de 280 convives ont répondu présents et se sont retrouvés à la salle des fêtes, le dimanche 26 avril, pour des instants partagés.

Pour accueillir nos séniors, Mmes Damiens, Delevallée, Yameundjeu du Lions Club, ont présenté l'initiative « Lions SOS » (voir la Vie Avesnoise n°9) et ont distribué des boîtes aux personnes intéressées.

Avant d'apprécier le repas et de danser grâce à l'animation assurée par Rémy Davoine et

son chanteur Bruno, les doyens présents ont été mis à l'honneur. Il s'agit d'Yvonne Santer Gérard, Eugénie Lecocq, Raymond Waxin et Roland Lasselin.

Tous ont passé un très bel après-midi où amitié et retrouvailles y étaient les maîtres-mots. Une joie et une fierté pour la municipalité qui accorde toujours une place privilégiée aux aînés.

Enfin, pour n'oublier personne dans ces moments si importants, les élus ont apporté un plateau-repas au domicile des Avesnois les plus souffrants et isolés. Ce sont ainsi 101 repas chauds qui ont été livrés le samedi 25 avril.

AU MENU

Velouté d'Asperges

Bouchées à la Reine

Gigot d'Agneau
à la fleur de Thym
& ses Légumes

Fromages

Tarte aux Pommes
& sa glace Vanille

Café

Un jeune Avesnois met tout en œuvre pour participer au « Raid 4L Trophy »

L'avesnois Maxime Vantghem souhaite relever le formidable défi de la 19^{ème} édition du Raid 4L Trophy qui se déroulera du 18 au 28 Février 2016.



Le Raid 4L Trophy a lieu chaque année. Les participants (environ un millier d'étudiants âgés de 18 à 28 ans) disputent cette course d'orientation, réalisée exclusivement en Renault 4. Le parcours traverse la France, l'Espagne et le Maroc. Au cours de ce voyage, à connotation également humanitaire, les étudiants transportent des fournitures scolaires et sportives, qui sont redistribuées à l'arrivée aux enfants du sud marocain. Chaque équipage est classé en fonction des kilomètres qu'il réalise pour passer par chaque point de contrôle du parcours, l'objectif étant d'en parcourir le moins possible. Précisons que le prix total moyen d'un raid est de 7 000 € dont 3 250 € de frais d'inscription, auxquels il faut ajouter la

préparation du véhicule, sa modification et de nombreux frais annexes.

Maxime vient de créer une association : les 4 as en 4L, et il a déjà réalisé quelques actions mais il doit encore dégager plusieurs milliers d'euros pour s'inscrire et boucler son budget. Il lance donc un appel au sponsoring. A cet effet, des dossiers de sponsoring seront prochainement disponibles en Mairie.

Maxime propose également de travailler dans les entreprises avesnoises durant les vacances scolaires. Enfin, il organisera prochainement des actions et manifestations sur notre commune afin de dégager des fonds. N'hésitez pas à le soutenir dans sa démarche.

Contact : 4as.en4l@gmail.com - 20 rue Paul Lafargue à Avesnes-les-Aubert

AGENDA

Vendredi 8 Mai :

- **COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945.** Rendez-vous à l'entrée du parking du collège Paul Langevin à 10h. Départ du défilé à 10h15.

- **PÊCHE À LA TRUITE des Pêcheurs Avesnois à St-Benin.** Renseignement au 03.27.37.24.61.

Samedi 9 Mai :

FÊTE DE LA RÉSIDENCE ALAMO.

A 18h début du **Concours de Belote** au profit de l'association Fraternity Dance. Inscription des équipes de 17h à 18h.

Dimanche 10 Mai :

FÊTE DE LA RÉSIDENCE ALAMO.

Marché, brocante de « Y s'ront toudis là » de 8h à 13h (1€ le mètre). Réservation : 03.27.79.03.24, **défilé** à 11h (rendez-vous rue Gabriel Péri) suivi d'une **démonstration des Majorettes** et d'une **prestation de l'Harmonie Batterie.**

EXCEPTIONNEL : Présence d'un **échassier, sculpteur de ballons** pour tous les enfants présents.

Dimanche 10 Mai : (suite)

FÊTE DE LA RÉSIDENCE ALAMO.

Apéritif dansant à 12h15 sous le chapiteau avec l'orchestre **Topaz.** Organisé par le Secours Populaire et le Secours Catholique. Restauration sur place. A 16h, concert de **Richard Watson** sur les airs de Mike Brant. Pour finir avec l'**Apéritif dansant** de 18h à 19h30 avec **Topaz** à l'animation.

Lundi 11 Mai :

DON DU SANG. De 13h à 18h à la salle des fêtes.

Samedi 23 Mai :

SOIREE DISCO d'« Y s'ront toudis là » et la Municipalité au profit du carnaval de juillet. Animée par Eric Gernez. A 20h à la salle des fêtes.

Lundi 25 Mai :

CONCOURS DE PÉTANQUE des Pétanqueux Avesnois. Ouvert à tous. Inscription dès 14h au Stade Danjou.

Samedi 30 Mai :

FÊTE DES MÈRES. A la salle des fêtes dès 14h30.

NOS JOIES, NOS PEINES

ILS ONT VU LE JOUR

FIEMS Tom, né le 04/02/2015 de Frédéric FIEMS & Aurélie HOOGE, 39 rue Waldeck Rousseau.

LAVERGNE Eliot et Eléa, nés le 06/02/2015 de Romain LAVERGNE & Adeline GOSSE, 15 passage Galochette.

FILLEUR Louane, née le 17/03/2015 d'Anthony FILLEUR & Sandra BAVAY, 35 route Nationale.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

LEMPEREUR Jean, 68 ans, Résidence « Le Bois d'Avesnes ».

DERACHE Jean-Pierre, 67 ans, 48 rue Roger Salengro.

NOTEBAERT Veuve MONIEZ Emilia, 79 ans, 20 rue Léon Gambetta.

COPIE Claude, 72 ans, 55 rue Maurice Thorez.

RENDEZ-VOUS ASSOCIATIF

L'association Arts et Culture, *Loisirs pour tous* ! vous propose un déplacement en bus pour le **32^{ème} festival mondial de Folklore « Couleurs du monde »** à Saint Ghislain en Belgique le samedi 6 juin 2015.

Prix : 18€. Départ à 13h30 face à la Mairie et retour vers 20h.

Au programme : *Bolivie, Croatie, Italie, Kirghizstan, Panama, Russie, Swaziland, Tchéquie...*

Pour vous inscrire, veuillez remplir le coupon ci-dessous et le remettre accompagné de votre règlement, avant le 25 Mai 2015, dernier délai, à M^{me} Muriel Dufetel, 39 rue Maurice Thorez ou à M. Henri Sandras, 6 rue Roger Salengro.

NOM-Prénom : _____ Tél : _____

Adresse : _____

Réserve : _____ place(s) x 18€ (bus + entrée) = _____ €

- Attention à ne pas oublier votre carte d'identité -